

COMMUNIQUÉ DE MADAME LA MAIRE

21 décembre 2023

Une loi porteuse de haine et d'exclusion

« Étranger ? que signifie ce mot ? Quoi, sur ce rocher j'ai moins de droits que dans ce champ ? Quoi, j'ai passé ce fleuve, ce sentier, cette barrière, cette ligne bleue ou rouge visible seulement sur vos cartes, et les arbres, les fleurs, le soleil ne me connaissent plus ? Quelle ineptie de prétendre que je suis moins homme sur un point de la terre que sur l'autre ! Vous me dites : « Nous sommes chez nous et vous n'êtes pas chez vous. » Où ? ici ? Vous n'avez qu'à creuser une fosse, et vous verrez que la terre m'y recevra tout aussi bien que vous. »

Victor Hugo

Les mots « Mitry-Mory, ville solidaire » ont toujours résonné naturellement dans notre ville. La solidarité n'est pas un vain mot pour notre commune et ses habitants.es. Il a toujours été question d'apporter l'aide nécessaire à ceux qui en ont besoin et ce, sans distinction aucune, car tous sont Mitryens.nes.

Et nous pouvons être fiers de cet esprit de solidarité et de partage, de ce mélange culturel si enrichissant et respectueux, de cette liberté, cette égalité et cette fraternité si précieuses qui éclairent notre République.

Ces derniers jours, cette lumière qui illumine notre chère République s'estompe. Elle s'estompe par ce souffle venu de l'extrême droite et repris par le Président, son gouvernement et sa majorité. Un souffle devenu tempête à force de compromis et de complaisances. *« Et de petits compromis en petits compromis, on ne sait jamais quand on arrive au pire »*, disait Simone Veil, et quand nous pensons arriver au pire, nous ne pouvons en être certain.

Instauration de la préférence nationale, promotion de la déchéance de nationalité, remise en cause du droit du sol, frein à l'immigration universitaire et étudiante, obstacles et conditionnements de l'accès aux droits médicaux et sociaux... cette loi, porteuse de haine et d'exclusion, est une régression et une atteinte à notre République. République des Lumières et des Droits de l'Homme. Cette loi trace une frontière, une rupture de droits essentiels entre les Français.es et les étrangers.ères.

Je refuse de construire cette frontière, je refuse que nous construisions une frontière entre les habitantes et les habitants de notre commune et de notre pays. Jamais nous ne devons renoncer à la solidarité envers ceux qui en ont besoin, qu'il soit français ou non.

Votée le 19 décembre, veille de la journée internationale de la solidarité humaine, cette loi déshonore les principes mêmes de notre République et les valeurs d'Humanité.

Cette loi doit être retirée.

Mitry-Mory est une ville solidaire dans son âme.

Nous devons être fiers des valeurs que nous portons et défendons. Nous continuerons à défendre l'idéal républicain et ses fondements de liberté, d'égalité et de fraternité.



Charlotte Blandiot-Faride
Maire de Mitry-Mory

Mitry-Mory, le 21 décembre 2023

Bien à vous,